Nations Unies S/PRST/2009/34

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2009
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 6241e séance, le 16 décembre 2009, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son Président a fait en son nom la déclaration suivante :

> « Venant d'adopter la résolution par laquelle il a reconduit le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement, le Conseil de sécurité m'a autorisé à faire en son nom la déclaration complémentaire suivante :
>
> > "Comme on le sait, le Secrétaire général, au paragraphe 11 de son rapport sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (S/2009/597), observe que « la situation au Moyen-Orient est tendue et le restera probablement à moins que l'on ne parvienne à un règlement global portant sur tous les aspects du problème au Moyen-Orient ». Les membres du Conseil s'associent à cette observation." »

09-65329 (F) 161209 161209

Merci de recycler